



Transition
bibliographique

Contexte

Formation à l'application des règles
de catalogage RDA-FR publiées en 2016

Programme Transition bibliographique
Réseau national des formateurs

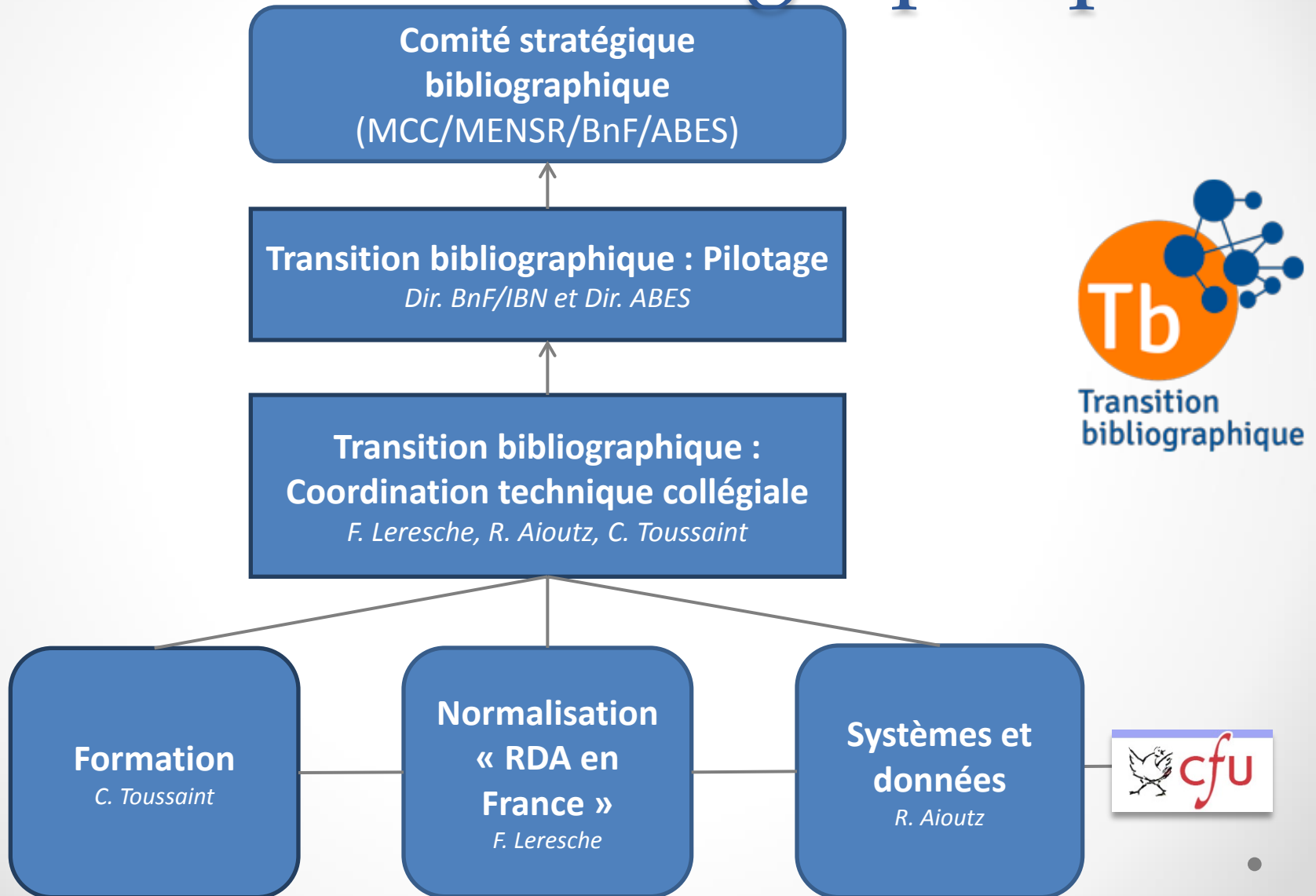
Transition Bibliographique

Objectifs :

- FRBRisation des catalogues
- Visibilité de nos métadonnées sur le web
- Nouvelles règles de catalogage

→ <http://www.transition-bibliographique.fr>

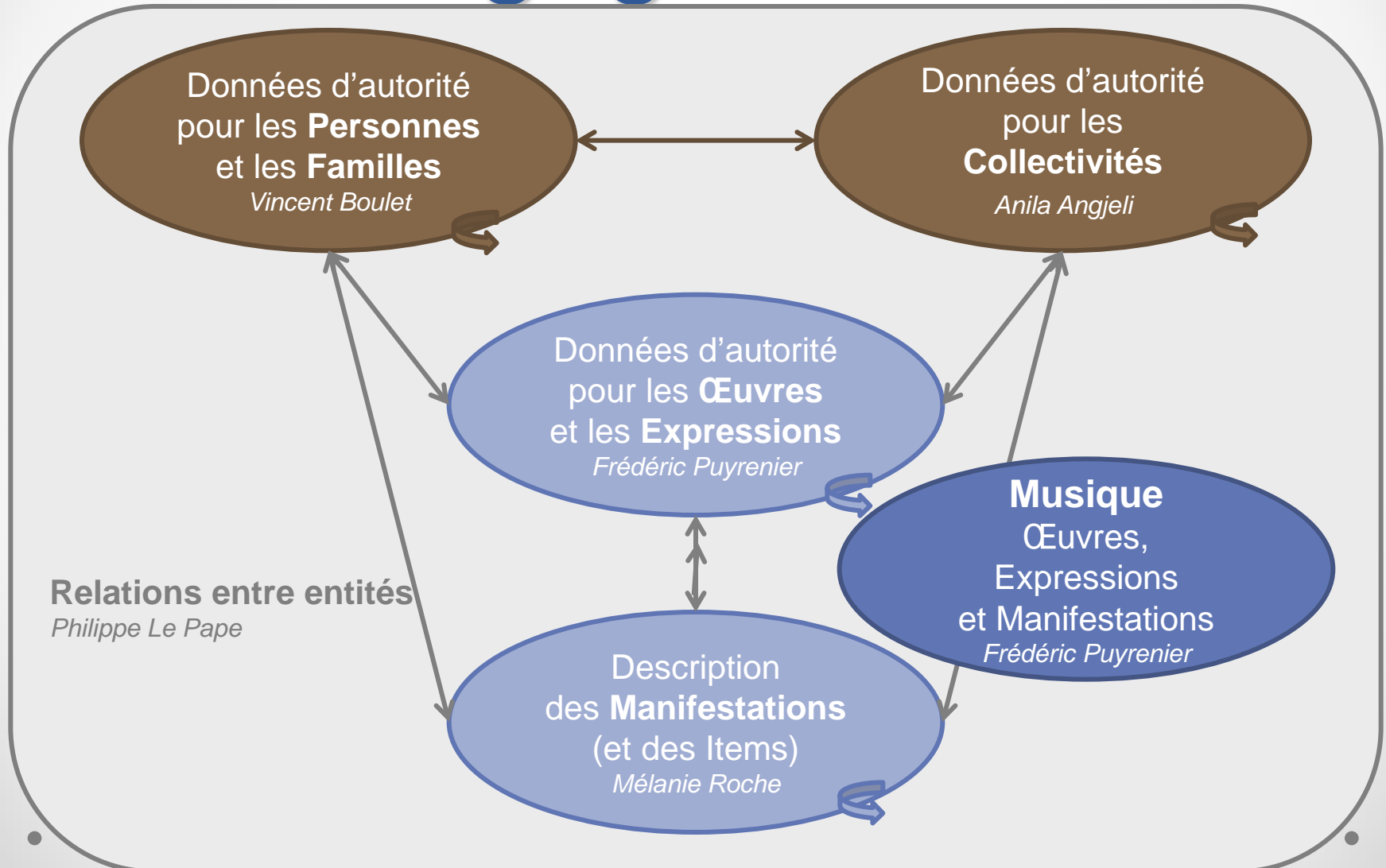
Transition Bibliographique



Groupe « Normalisation »

- Le Groupe Normalisation « **RDA en France** » est en charge de la révision des règles
 - 6 groupes de travail
- Structure par **éléments de données**
 - Traiter les éléments selon les priorités de catalogage
- **Enjeu d'interopérabilité** (agents) : adopter une démarche globale
 - Intégrer les besoins des différentes communautés professionnelles

Vers un code de catalogage FRBRisé



Principes de travail

Référence forte à RDA



- Structure
- Rédaction des règles fondée sur la traduction francophone

RDA-FR doit être une **étape vers l'adoption à terme de RDA**

⇒ préfiguration d'un **profil français d'application** de RDA

- **Règles identiques** à RDA partout où cela est possible
- Maintien de l'analyse française en **cas de désaccord majeur**
 - Identifier les points de divergence
- Réorganisation éventuelle des règles pour plus de **clarté**
- Précision, Simplification, Ajout, Suppression, Déplacement
- Ajout d'**exemples** français

Le code RDA-FR

- Code de catalogage appelé à remplacer les normes AFNOR
 - pour permettre un catalogue FRBRisé
- Évolution progressive des règles
 - Publication des règles révisées pour les éléments correspondant à des besoins concrets et urgents
 - ▣ Accès gratuit sur le site Transition bibliographique :
<https://www.transition-bibliographique.fr/rda-fr/pdf-regles-rda-fr/>
 - Publication progressive depuis juin 2015
 - Code mis à jour au fur et à mesure des publications



Attention aux versions imprimées, aux favoris internet, etc.

Le code RDA-FR

- Suivi des modifications :
 - Date dans l'URL du fichier PDF téléchargé
https://www.transition-bibliographique.fr/wp-content/uploads/2016/08/rda_fr_section1.pdf
 - Date sur la page de titre
 - Date de dernière modification dans l'en-tête de **chaque élément**

Transition bibliographique
Groupe Normalisation « RDA en France »
Groupe de travail « Description des Manifestations »

CN 46 Information et documentation
CN 46-9 Identification et description
Groupe AFNOR CN 46-9/GE6

Août 2016

RDA-FR : Transposition française de RDA
Chapitre 1 : Lignes directrices générales sur l'enregistrement des attributs des Manifestations et des Items
1.9 Dates

2015-06

1.9 Dates

RDA-FR : Transposition française de RDA
Chapitre 2 : Identification des Manifestations et des Items
2.7 Mention de production

2016-08

2.7 Mention de production

Le code RDA-FR

Nouveaux éléments publiés en 2016 + mise à jour des éléments de 2015 :

- la mise à jour de la liste des membres du groupe et du plan de la section
- l'ajout de liens internes pour les renvois pointant vers des éléments déjà publiés
- des corrections typographiques dans les Sources d'information et Type de contenu

→ Ces modifications sont sans impact sur le contenu des règles

RDA-FR :

éléments publiés en 2015

RDA-FR Section 1 (Manifestations et Items) :

➤ Règles de transcription

- 1.7 Transcription
- 1.8 Nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres
- 1.9 Dates

➤ Règles générales sur les sources

- 2.1 Base pour l'identification de la ressource
- 2.2 Sources d'information

➤ Éléments de données

- 2.8 Mention de publication
- 3.2 Type de médiation
- 3.51 Type de contenu
- 4.3 Coordonnées

RDA-FR :

éléments publiés en 2016

RDA-FR Section 1 (Manifestations et Items) :

➤ Éléments de données

○ Adresse bibliographique

- 2.7 Mention de production (ressources non publiées)
- 2.9 Mention de diffusion ou de distribution
- 2.10 Mention de fabrication
- 2.11 Date de copyright

○ Caractéristiques matérielles

- 3.3 Type de support

○ Ressources électroniques

- 3.19 Caractéristiques du fichier numérique
- 3.20 Équipement ou système requis

Comment appliquer RDA-FR ?

Attention !

- Les règles définies dans RDA-FR
 - Règles de transcription (1.7, 1.8, 1.9)
 - Règles générales sur les sources (2.1, 2.2)



ne s'appliquent

- qu'aux **éléments transcrits** de RDA-FR
 - qu'**à l'intérieur de RDA-FR**
- Elles **ne s'appliquent pas** aux éléments **RDA-FR non publiés**, pour lesquels les normes AFNOR sont toujours valides
 - Par exemple pour le titre propre ou pour la mention de responsabilité les sources et les règles de transcription continuent à être celles des normes Afnor

RDA-FR : éléments publiés en 2016

L'**application** des nouveaux éléments dans le Sudoc : est conditionnée aux évolutions du format UNIMARC :

- Mise en application au **18 avril 2017** :
 - **Toutes les mentions relatives à l'adresse bibliographique** : dans une nouvelle zone provisoire (219), en attendant la validation internationale de la zone 214
 - **Type de support** : dans la zone 183

- Mise en application **reportée à 2018** pour :
 - **Ressources électroniques** : distribution problématique des nouveaux éléments et de leurs sous-éléments dans les zones existantes
 - ➔ Demande au PUC d'extension de la zone 230 ou de création d'une nouvelle zone

RDA-FR : 2015 + 2016

- La totalité de la zone 4 de l'ISBD (adresse) est modifiée par les nouvelles règles :
 - Mention de publication
 - Mention de production
 - Mention de diffusion ou de distribution
 - Mention de fabrication
 - Date de copyright (ou de protection)

- L'indication générale du type de document de l'ISBD est remplacée par 3 éléments plus précis et plus complets :
 - Type de contenu
 - Type de médiation
 - Type de support (sans correspondance dans l'ISBD)

RDA-FR : éléments à paraître (2017)

- **Publication de nouveaux éléments** : à paraître au printemps 2017
(actuellement soumis à enquête Afnor)
 - **Manifestations** :
 - L'importance matérielle
 - **Œuvres et Expressions** :
 - Règles générales sur les éléments permettant l'identification des Œuvres et des Expressions, quel que soit leur type, et l'établissement des points d'accès correspondants
 - **Personnes, Familles et Collectivités** :
 - Lignes directrices générales sur l'enregistrement des attributs des Personnes, Familles et Collectivités
 - Identification des Personnes
 - **Relations entre les entités** :
 - Lignes directrices générales sur l'enregistrement des relations principales entre l'Œuvre, l'Expression, la Manifestation et l'Item

RDA-FR

et les règles d'application

RDA-FR (comme RDA) est un code :

- qui annonce clairement que certaines règles présentent des **alternatives**
- qui comporte énormément d'**éléments facultatifs** (très peu sont considérés comme « fondamentaux », obligatoires)



→ D'où la nécessité de **règles d'application** propres à un établissement (comme la BnF) ou à un réseau de catalogage (comme le Sudoc).